

Inventaire des équidés

- L'inscription de TOUS les équidés nés avant le 31/12/2024 dont le détenteur est propriétaire est obligatoire, celle des équidés en pension est possible mais doit être effectuée lors de l'adhésion. Aucune modification ne sera acceptée après l'adhésion, hormis en cas d'achat d'animaux (avec preuve d'achat). Cette adhésion est valable jusqu'au 31/12/2025.
- **Modalités de remboursement :** il est demandé d'utiliser le site internet <http://www.atm-equides-angee.fr> pour effectuer en ligne la déclaration de fin de vie et le règlement par carte bancaire **pour bénéficier du tarif négocié auquel la prise en charge est plafonnée.** Imprimer en double exemplaire l'attestation de paiement : l'une est à donner à l'équarrisseur lors de l'enlèvement, l'autre est à retourner au GDS de Picardie.
Il appartient au détenteur de faire la demande d'enlèvement à l'équarrissage.
- Le remboursement des frais d'équarrissage est effectué sur présentation de la facture auprès du GDS.
- Les poulains nés en 2025 sont couverts par l'assurance de la mère.
- La prise en charge démarre au plus tôt le 01/01/2025.

J'ai pris connaissance des clauses ci-dessus et souhaite renouveler mon adhésion au GDS pour les équidés suivants :

La liste est identique à celle fournie en 2024 donc je ne complète pas la liste ci-après

Je mets à jour la liste suivante puisque mon effectif est différent de celui déclaré en 2024 (préciser N° SIRE, photocopier cette page si nécessaire, vérifier que le nombre d'équidés inscrits correspond à l'effectif total déclaré dans le bulletin d'adhésion)

N°SIRE :	N°SIRE :	N°SIRE :
N°SIRE :	N°SIRE :	N°SIRE :
N°SIRE :	N°SIRE :	N°SIRE :
N°SIRE :	N°SIRE :	N°SIRE :
N°SIRE :	N°SIRE :	N°SIRE :
N°SIRE :	N°SIRE :	N°SIRE :
N°SIRE :	N°SIRE :	N°SIRE :
N°SIRE :	N°SIRE :	N°SIRE :
N°SIRE :	N°SIRE :	N°SIRE :
N°SIRE :	N°SIRE :	N°SIRE :
N°SIRE :	N°SIRE :	N°SIRE :
N°SIRE :	N°SIRE :	N°SIRE :
N°SIRE :	N°SIRE :	N°SIRE :
N°SIRE :	N°SIRE :	N°SIRE :

Groupement de Défense Sanitaire de Picardie

Je, soussigné, NOM _____ Prénom _____

Rue _____ Code postal _____ Commune _____

Département de détention des équidés : Aisne Oise Somme

Téléphone : _____ Port : _____ Mail : _____

Type (préciser) : Trotteur Pur-sang Selle Trait Poney Ane

Vétérinaire traitant : Dr _____ Commune _____

Suis propriétaire à ce jour de : EQUIDES _____ indiquer nombre (1)

Héberge en pension actuellement : EQUIDES _____ indiquer nombre (2)

Les chevaux mis en pension sont séparés : OUI NON

Renouvelle mon adhésion à la section équine

Pour un montant de : Forfait DETENTEUR = 12 euros

Cotisation ANIMAL (EQUIDES) 10 euros X _____ (1) + (2)

Montant total adhésion =

Fait à : _____ le _____
(faire précéder la signature de la mention "LU ET APPROUVE")
Signature du détenteur

**Document à retourner accompagné de votre règlement
par chèque à l'ordre du **GDS Picardie à Amiens****

Ou virement bancaire sur CRCA LAON BROSSOLETTE : **RIB** 10206-00232-16386208990-09
IBAN FR76-1020-6002-3216-3862-0899-009 **BIC** AGRIFRPP802

Groupelement de Défense Sanitaire de Picardie

Site de l'Aisne

Pôle d'activités du Griffon CS 10685
02007 Barenton-Bugny Cedex

Site de l'Oise

Rue frère Gagne BP 40463
60021 Beauvais Cedex

Site de la Somme

19bis rue Alexandre Dumas
80096 Amiens Cedex 3